



SIRET : 77727960500011 ■ NDA : 73 82 00551 82 ■ UAI : 0820776Y

MFR SUD AGROMAT
CFA CAMPUS ALTERNANCE

V3-janvier2022

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

FORMATION AUX METIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA MAINTENANCE DES MATERIELS

La formation continue à la MFR SUD AGROMAT





SOMMAIRE

- CERTIPHYTO DENSA Initial (14h) / Renouvellement (7h)
- CERTIPHYTO DESA Initial (14h) / Renouvellement (7h)
- CERTIPHYTO CONSEIL Initial (28h) Renouvellement (14h)
- CERTIPHYTO VENTE Initial (21h) Renouvellement (7h)
- CERTIPHYTO OPERATEUR Initial (14h) Renouvellement (7h)
- Conduire le tracteur et assurer sa maintenance de premier niveau (28h)
- Analyser les principales pannes et effectuer l'entretien du tracteur (14h)
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST) – Formation initiale (14h)
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST - MAC) – Recyclage (7h)
- Entretien petit matériel (14h)
- Vérification Générale Périodique des appareils de levage (VGP 14h)





CERTIPHYTO DENSA Initial (14h) / Renouvellement (7h)

PUBLIC

- Dirigeants
- Salariés
- Demandeurs d'emploi

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Respecter les consignes et la réglementation liées aux PP et mettre en place des mesures de prévention pour l'environnement
- Identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et mettre en place des mesures de prévention pour la santé
- Etablir un diagnostic pour préconiser une solution permettant de réduire l'utilisation des PP et formuler des conseils en optimisant les solutions alternatives adaptées. Connaître et pouvoir appliquer la protection intégrée

PRE-REQUIS

Aucun prérequis

CONTENU ET DEROULEMENT

- Réglementation et sécurité environnementale
- Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public
- Réduction de l'usage, méthodes alternatives

METHODE PEDAGOGIQUE

Au début de la formation un tour de table est réalisé afin de connaître le niveau de connaissance des participants ainsi que leurs attentes.

- Evaluation en cours et/ou fin de formation

En cours de formation : 3 évaluations formatives de 10 questions sur les 3 thèmes ; correction collective

En fin de formation : 1 test collectif en ligne avec une correction collective est réalisé

- Modalités d'évaluation certificative à l'issue de la formation (cf. décret août 2016)

Un test individuel en ligne qui reprend les questions du test collectif permettra en fonction du résultat obtenu de valider le certificat pour lequel le candidat a postulé.

Si le résultat est insuffisant, une formation complémentaire de 7 h sera obligatoire pour l'obtention du certificat.





CERTIPHYTO DESA Initial (14h) /Renouvellement (7h)

PUBLIC

- Dirigeants
- Salariés
- Demandeurs d'emploi

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Respecter les consignes et la réglementation liées aux PP et mettre en place des mesures de prévention pour l'environnement
- Identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et mettre en place des mesures de prévention pour la santé
- Etablir un diagnostic pour préconiser une solution permettant de réduire l'utilisation des PP et formuler des conseils en optimisant les solutions alternatives adaptée. Connaître et pouvoir appliquer la protection intégrée

PRE-REQUIS

Aucun prérequis

CONTENU ET DEROULEMENT

- Réglementation et sécurité environnementale
- Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public
- Réduction de l'usage, méthodes alternatives

METHODE PEDAGOGIQUE

Au début de la formation un tour de table est réalisé afin de connaître le niveau de connaissance des participants ainsi que leurs attentes.

- Evaluation en cours et/ou fin de formation

En cours de formation : 3 évaluations formatives de 10 questions sur les 3 thèmes ; correction collective

En fin de formation : 1 test collectif en ligne avec une correction collective est réalisé

- Modalités d'évaluation certificative à l'issue de la formation (cf. décret août 2016)

Un test individuel en ligne qui reprend les questions du test collectif permettra en fonction du résultat obtenu de valider le certificat pour lequel le candidat a postulé.

Si le résultat est insuffisant, une formation complémentaire de 7 h sera obligatoire pour l'obtention du certificat.





CERTIPHYTO CONSEIL Initial (28h) Renouvellement (14h)

PUBLIC

- Agents de maîtrise et techniciens
- Dirigeants
- Salariés
- Demandeurs d'emploi

OBJECTIF DE LA FORMATION

Il s'agit de former les salariés occupant le poste de conseiller selon le référentiel officiel afin, outre le fait d'obtenir leurs certificats individuels « Utilisation des produits phytopharmaceutiques » pour qu'ils puissent poursuivre leurs activités, qu'ils prennent conscience des risques pour leur santé, celle des consommateurs et pour l'environnement en connaissant et respectant la réglementation en la matière.

Les stagiaires doivent acquérir les connaissances appropriées nécessaires pour exercer les activités d'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques en tant que conseiller.

PRE-REQUIS

Aucun prérequis

CONTENU ET DEROULEMENT

Réglementation et sécurité environnementale

- Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

METHODE PEDAGOGIQUE

Au début de la formation un tour de table est réalisé afin de connaître le niveau de connaissance des participants ainsi que leurs attentes.

- Evaluation en cours et/ou fin de formation

En cours de formation : 3 évaluations formatives de 10 questions sur les 3 thèmes ; correction collective

En fin de formation : 1 test collectif en ligne avec une correction collective est réalisé

- Modalités d'évaluation certificative à l'issue de la formation (cf. décret août 2016)

Un test individuel en ligne qui reprend les questions du test collectif permettra en fonction du résultat obtenu de valider le certificat pour lequel le candidat a postulé.

Si le résultat est insuffisant, une formation complémentaire de 7 h sera obligatoire pour l'obtention du certificat





CERTIPHYTO VENTE Initial (21h) Renouvellement (7h)

PUBLIC

- Dirigeants
- Salariés

OBJECTIF DE LA FORMATION

Il s'agit de former les salariés occupant le poste de vendeur selon le référentiel officiel afin, outre le fait d'obtenir leurs certificats individuels « Utilisation et vente des produits phytopharmaceutiques » pour qu'ils puissent poursuivre leurs activités, qu'ils prennent conscience des risques pour leur santé, celle des consommateurs et pour l'environnement en connaissant et respectant la réglementation en la matière.

Les stagiaires doivent acquérir les connaissances appropriées nécessaires pour exercer les activités de vente à titre professionnel des produits

PRE-REQUIS

Aucun prérequis

CONTENU ET DEROULEMENT

Réglementation et sécurité environnementale

- Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public
- Réduction de l'usage, méthodes alternatives

METHODE PEDAGOGIQUE

Au début de la formation un tour de table est réalisé afin de connaître le niveau de connaissance des participants ainsi que leurs attentes.

- Evaluation en cours et/ou fin de formation

En cours de formation : 3 évaluations formatives de 10 questions sur les 3 thèmes ; correction collective

En fin de formation : 1 test collectif en ligne avec une correction collective est réalisé

- Modalités d'évaluation certificative à l'issue de la formation (cf. décret août 2016)

Un test individuel en ligne qui reprend les questions du test collectif permettra en fonction du résultat obtenu de valider le certificat pour lequel le candidat a postulé.

Si le résultat est insuffisant, une formation complémentaire de 7 h sera obligatoire pour l'obtention du certificat.





CERTIPHYTO OPERATEUR Initial (14h) Renouvellement (7h)

PUBLIC

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Ouvriers qualifiés

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Respecter les consignes et la réglementation liées aux PP et mettre en place des mesures de prévention pour l'environnement
- Identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et mettre en place des mesures de prévention pour la santé
- Connaître les méthodes et produits de bio contrôle utilisant des mécanismes naturels et les techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, ...)

PRE-REQUIS

Aucun prérequis

CONTENU ET DEROULEMENT

Réglementation et sécurité environnementale

- Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public
- Réduction de l'usage, méthodes alternatives

METHODE PEDAGOGIQUE

Au début de la formation un tour de table est réalisé afin de connaître le niveau de connaissance des participants ainsi que leurs attentes.

- Evaluation en cours et/ou fin de formation

En cours de formation : 3 évaluations formatives de 10 questions sur les 3 thèmes ; correction collective

En fin de formation : 1 test collectif en ligne avec une correction collective est réalisé

- Modalités d'évaluation certificative à l'issue de la formation (cf. décret août 2016)

Un test individuel en ligne qui reprend les questions du test collectif permettra en fonction du résultat obtenu de valider le certificat pour lequel le candidat a postulé.

Si le résultat est insuffisant, une formation complémentaire de 7 h sera obligatoire pour l'obtention du certificat.





et assurer sa maintenance de premier niveau (28h)

PUBLIC

Ouvriers agricole et saisonniers agricole, toute personne susceptible d'avoir une activité de tractoriste agricole

OBJECTIF DE LA FORMATION

Assurer la conduite du tracteur en sécurité et assurer l'entretien courant.

PRE-REQUIS

Avoir une bonne condition physique

CONTENU ET DEROULEMENT

- Les différents organes de fonctionnement du tracteur : moteur, filtres, pompes, refroidissement, relevage, pont avant et arrière, arceau/cabine, tableau de bord poste de conduite (voyant, jauge et sonde)...
- Règles de sécurité et prise en main du tracteur agricole
- Conduite du tracteur seul
- Conduite du tracteur avec une remorque un essieu
- Entretien courant du tracteur et de ses équipements
- Contraintes réglementaires (poids, remorques, permis...)

METHODE PEDAGOGIQUE

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Des apports théoriques succincts seront illustrés par des démonstrations et des mises en application pratiques.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.





Analyser les principales pannes et effectuer l'entretien du tracteur (14h)

PUBLIC

Toute personne voulant apprendre et améliorer ses compétences en mécanique.

OBJECTIF DE LA FORMATION

- * Elargir ses compétences dans le domaine de la mécanique agricole.
- * Acquérir les moyens d'être autonome face à une réparation et/ou une panne.
- * Appréhender les clés de l'entretien du matériel pour limiter les pannes.

PRE-REQUIS

Avoir une bonne condition physique

CONTENU ET DEROULEMENT

- Les fondamentaux de la mécanique du tracteur

Les différentes fonctions mécaniques et hydrauliques d'un tracteur.

- Gestion de l'entretien et des réparations de base

Les gestes d'entretien courant réalisables en toute sécurité.

Les principales pannes possibles et des réparations que l'on peut faire soi-même.

- Mise en application

Graissage, réglage, vidange, changement et réparation de certaines pièces.

Démonstration de conduite de base du tracteur (attelage, réglage et contrôle d'effort).

METHODE PEDAGOGIQUE

Apports théoriques et pratiques avec démonstrations en atelier





Sauveteur Secouriste du Travail (SST) – Formation initiale (14h)

PUBLIC

La formation SST est à destination de tous les salariés de chaque société.

Le Sauveteur Secouriste du Travail SST devient alors acteur de Prévention au sein de sa société.

OBJECTIF DE LA FORMATION

La SST est une formation permettant au salarié devenir Sauveteur Secouriste du travail (SST).

Le rôle du SST est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident de travail ou d'un malaise.

La réussite aux évaluations mises en œuvre durant la formation SST permet d'obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

Le certificat de la formation SST est valable 24 mois au niveau national.

PRE-REQUIS

La formation SST est à destination de tous les salariés de chaque société.

Le Sauveteur Secouriste du Travail SST devient alors acteur de Prévention au sein de sa société.

CONTENU ET DEROULEMENT

DOMAINE DE COMPETENCES 1 : Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

- 1- Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention
- 2- Etre capable de réaliser une protection adapté
- 3- Etre capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- 4- Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- 5- Etre capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

DOMAINE DE COMPETENCES 2 : Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- 6- Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- 7- Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- 8- Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

METHODE PEDAGOGIQUE

Basée sur des études de cas, des démonstrations pratiques, des phases d'apprentissage et des cas concrets. Cette formation SST obligatoire (sauveteur secouriste du travail) est essentiellement pratique et la plus proche possible du terrain.





Sauveteur Secouriste du Travail (SST - MAC) – Recyclage (7h)

PUBLIC

La formation SST est à destination de tous les salariés de chaque société.
Le Sauveteur Secouriste du Travail SST devient alors acteur de Prévention au sein de sa société.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le MAC SST a pour but de maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

PRE-REQUIS

Etre titulaire d'un certificat de sst arrivant à terme.

CONTENU ET DEROULEMENT

Remise à jour des connaissances techniques des SST :

- Evaluation via un questionnaire afin d'analyser les compétences manquantes :
 - Protéger
 - Examiner
 - Alerter
 - Saignement abondant
 - La victime s'étouffe
 - La prévention
 - La victime se plaint de sensations pénibles
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas
- Réponse aux différentes problématiques suite à l'évaluation et selon les risques rencontrés dans l'entreprise.
- Echange d'expériences
- Exercices pratiques sur différents thèmes abordés lors de la théorie avec une évaluation sur une ou plusieurs mises en situation.

METHODE PEDAGOGIQUE

Basée sur des études de cas, des démonstrations pratiques, des phases d'apprentissage et des cas concrets. Cette formation SST obligatoire (sauveteur secouriste du travail) est essentiellement pratique et la plus proche possible du terrain.





Entretien petit matériel (14h)

PUBLIC

Tout public salarié d'entreprise agricole ou d'espace vert.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Réaliser l'entretien courant du petit matériel de motoculture

PRE-REQUIS

Aucun prérequis en particulier

CONTENU ET DEROULEMENT

Accueil des participants et présentation de l'action de formation

Jour 1: Fonctionnement et entretien du matériel (En salle) 7h

Présentation des gammes de machines

Présentation des évolutions technologique (M Tronic, Autotune, machine à injection)

Les organes de sécurité

Fonctionnement du moteur 2 temps et 4 Mix

Les carburants (Premix, alkylate, etc.)

Jour 2 : Mise en situation pratique en atelier 7h

Nettoyage des machines

Affûtage

Détection de panne

Utilisation de la valise de diagnostic MDG1

METHODE PEDAGOGIQUE

Une alternance d'apports théoriques en salle et d'apports pratiques en atelier.

Le formateur utilisera les nouvelles technologies (valise de détection de panne MDG1) pour les diagnostics des machines.





Vérification Générale Périodique des appareils de levage (V.G.P)

Objectifs

- Elargir ou améliorer le domaine de compétences
- Maîtriser la réglementation encadrant les vérifications à l'issue d'une formation initiale ou de mise à jour
- Savoir détecter les problèmes de sécurité sur un appareil
- Savoir transcrire le résultat des observations dans les rapports de vérification

Public

Toute personne souhaitant réaliser des vérifications sur les appareils ou accessoires de levage imposées par la réglementation.

- Technicien de maintenance
- Encadrement service de maintenance

Enjeux/finalités

Acquérir la maîtrise des vérifications.

Pré-requis

Bonne connaissance des appareils ou accessoires qui feront l'objet de vérifications.

Durée et dates

2 jours de formations

Moyens pédagogiques et techniques

L'expérience professionnelle des stagiaires est utilisée pour remettre en perspective le contexte réglementaire.

Plusieurs documents sont utilisés

- Diaporama
- Document techniques
- Documents « réglementation »
- Modèles de rapport





Encadrement

- **Formateur santé sécurité formé par la MSA**

Contenu

Les vérifications peuvent être travaillées en choisissant l'une ou l'autre des formules suivantes :

- le programme VGP seul
- le programme Vérifications Initiales seul
- le programme VGP + le programme Vérifications Initiales

PROGRAMME VGP

1. Contexte réglementaire des vérifications rendues obligatoires par arrêté ministériel

Les principes de prévention
Les obligations du chef d'établissement
L'obligation de maintenance
L'obligation de maintien en état de conformité
Les divers types de vérifications « réglementaires », leur historique, leur contenu et leur fréquence

2. Une application pratique de la vérification

Réalisation en équipe d'une vérification d'un appareil ou d'un accessoire de levage

3. Rapport de vérification

Rapport provisoire et rapport définitif, les différences
Le contenu des rapports
Travail d'équipe pour la personnalisation du rapport

La formation permet aussi d'aborder

- Le plan de prévention lors d'intervention chez un client,
- les responsabilités du vérificateur
- le droit de retrait

PROGRAMME Vérifications initiales

1. Les obligations des entreprises utilisatrices
2. Les vérifications initiales sous la responsabilité des entreprises utilisatrices et vérifications réalisées par les constructeurs





3. Les vérifications des appareils de levage
4. Les vérifications initiales dans l'Union Européenne sur appareils de levage neufs
5. Les textes français : l'article R.4323-23 à 27 du Code du Travail, l'arrêté du 1er mars 2004, la circulaire DRT 2005/04
6. Les conditions préalables à la réalisation des vérifications initiales
7. Le rapport de vérifications

PROGRAMME VGP Pratique

1. Etendue des vérifications

Cas du matériel loué ou prêté

Examen et essais

Essai de fonctionnement

Contrôle du maintien de la charge et de la tenue des organes de stabilisation : choix de la charge, mode opératoire, critères d'acceptabilité

Contrôle du dispositif indicateur de surcharge : choix de la charge, mode opératoire, critères d'acceptabilité

Examen de l'état de conservation

2. Rapport de vérification

Rapport provisoire et rapport définitif

Contenu du rapport et archivage

3. Conclusion / évaluation

Suivi et évaluation

Auto-diagnostic des connaissances avant et après le stage.

- Réalisation d'un rapport de vérifications.
- Exercices pratiques : vérification d'engins, vérifications techniques, établissement de VGP avec le programme VGP Pratique.
- Evaluation autonome après la première VGP qui suit votre formation.

Financement

Prise en charge possible :

VIVEA / OCAPIAT/ Autres OPCA Financement personnel à 25 euros de l'heure TTC.

